

Se former en apprentissage

Choisir l'apprentissage, c'est apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprise et périodes de formation, en CFA ou en UFA, pour obtenir un diplôme reconnu.

C'est un tremplin pour trouver un emploi. Au CFA d'Annecy, l'alternance est organisée en cycles de trois semaines, deux semaines en entreprise succédant à une semaine au CFA, sur onze semaines et deux jours par année de formation, soit 400 heures par année. La formation CAP se déroule sur deux ans avec des aménagements possibles.

Le CFA propose une formation en alternance préparant au CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) Métiers de la coiffure, en 1 an, diplôme qui atteste de l'acquisition des bases du métier.

Débouchés

Il est possible d'entrer directement dans la vie active après un CAP coiffure.

Où travailler ? Dans la plupart des cas dans un salon de coiffure mais aussi à domicile, chez des particuliers ou dans des institutions comme des maisons de retraite, dans un salon d'esthétique, en complément des esthéticiennes. Autres débouchés : conseiller en image, coloriste, vendeur spécialisé en produits capillaires, barbier, coiffeur pour le cinéma ...

Poursuite d'études

- Le BP (Brevet professionnel), diplôme de niveau 4, pour développer ses compétences pratiques, techniques et artistiques et se former pour être capable de gérer un salon de coiffure,
- Les MC (Mentions complémentaires, niveau 3)
- Après le BP, le BM (Brevet de maîtrise supérieur, diplôme Chambres de Métiers, niveau 5)
- Le BTS., niveau 5
- Autres CAP comme perruquier-posticheur.

Le CFA G. Fauré prépare au BP.

La Charte de l'apprenti, droits et devoirs

Droits de l'apprenti en entreprise

- Être intégré dans l'entreprise et bénéficier d'un cadre de travail lui permettant d'apprendre son métier dans de bonnes conditions
- Être formé à tous les gestes du métier
- Se voir confier des missions en adéquation avec le diplôme préparé
- Être suivi dans sa formation au CFA (réunions, livret d'apprentissage)
- Être inscrit à l'examen
- Être employé conformément à la législation du travail (rémunération, durée, sécurité).

Devoirs de l'apprenti en entreprise

- S'investir dans l'équipe
- Effectuer les missions confiées par l'employeur et le maître d'apprentissage
- Respecter le mode de fonctionnement de l'entreprise
- Appliquer les consignes de sécurité et de santé
- Rendre compte de ses activités au CFA
- Acquérir les gestes professionnels



Droits de l'apprenti au CFA

- Bénéficier d'une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation en entreprise et s'articule avec elle,
- Être accompagné tout au long de sa formation avec la prise en compte de ses éventuelles difficultés,
- Bénéficier d'un suivi en entreprise (visites, documents de liaison ...)
- Être accompagné vers un nouveau contrat en cas de rupture,
- Être soutenu dans sa recherche d'entreprise et ses démarches d'insertion professionnelle

Devoirs de l'apprenti au CFA

- Être assidu et s'investir totalement dans sa formation au CFA
- Rendre compte de ses activités en entreprise
- Respecter l'organisation du CFA, le règlement intérieur, les lieux, le matériel,
- Participer aux épreuves de l'examen préparé


CFA coiffure
GABRIEL FAURÉ ANNECY



**CAP Métiers de la Coiffure
en apprentissage
Diplôme de niveau 3
Formation en 1 an**

Le métier de coiffeur

Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier (coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignons, pose de postiche) et les produits utilisés (shampoings, crèmes...).

Visagiste, le coiffeur conseille la clientèle et lui vend des services et des produits selon les besoins, les envies et la personnalité de celle-ci.

C.F.A. Coiffure Gabriel Fauré
2 avenue du Rhône - 74000 ANNECY
04 50 45 64 57
contact@cfacoiffureannecy.com
<http://cfacoiffureannecy.com/>

Conditions d'admission - Prérequis

- Avoir entre 16 et 29 ans à la date de conclusion du contrat ou 15 ans révolus et avoir terminé le cycle du collège.
- Être titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au CAP.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- L'employeur demande au préalable un formulaire d'établissement de contrat au CFA.
- Certaines situations permettent le dépassement de l'âge plafond de 29 ans.

Accessibilité

- Formation au CFA accessible également aux personnes en situation de handicap.
- Suivi du handicap dans le cadre de la démarche H+ par le référent Handicap .

Objectifs de la formation, aptitudes et compétences à acquérir

Le titulaire du CAP coiffure est capable :

- d'établir un diagnostic,
- de mettre en œuvre les différentes techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage de produits professionnels, de coupes (faisant appel aux techniques de base), de mise en forme temporaire et durable, de coiffage courant. Les colorations et permanentes sont réalisées sous la responsabilité d'un titulaire du BP.
- d'accueillir le client, d'assurer son suivi et de prendre congé.
- de conseiller et vendre les produits et les services relevant de sa compétence.

Contenu de la formation

- Enseignement professionnel : coupe, forme, couleur femme, coupe et coiffage homme.
- Savoirs associés : biologie, microbiologie et hygiène appliquées à la profession, technologie des techniques professionnelles, des produits, des matériels, PSE (prévention, santé, environnement).
- Vente et relation clientèle.
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Arts appliqués et culture artistique

Organisation de la formation

- Les contrats d'apprentissage apprenti/employeur peuvent être conclus en amont de l'année de formation qui commence en septembre. Les apprentis qui trouvent un employeur après le début des cours peuvent être admis. Le calendrier de la formation pourra alors être adapté.
- La formation en 1 an en alternance au CFA Gabriel Fauré est organisée par 11 cycles de 3 semaines, plus deux jours, pour assurer les 400 h obligatoires de formation au CFA .
- 2 semaines dans le salon de coiffure de l'apprenti alternent avec une semaine au CFA, de début septembre à début juillet selon un calendrier établi pour l'année de formation au CFA. Les semaines au CFA comptent 35 heures comme une semaine en salon.

Tarifs

- La formation en apprentissage est gratuite.
- Le kit de premier équipement est financé par l'OPCO à hauteur de 500 €.
- Un complément pour la méthode de coupe, le matériel de dessin, la blouse et les livres reste à la charge de l'apprenti.
- La méthode de coupe PIVOT POINT est à commander (détails selon les niveaux, à demander au CFA)

Méthodes mobilisées

- Cours d'enseignement professionnel théorique et d'enseignement général.
- Cours de pratique professionnelle.
- Salon de coiffure pédagogique avec clientèle, dès la première année de formation.
- Pédagogie de groupe et individualisée pour garantir la réussite de tous
- Interdisciplinarité
- Cours de soutien
- Méthode de coupe et techniques de coiffage PIVOT POINT, acquisition et perfectionnement
- Utilisation des technologies numériques d'enseignement.
- Une formation en référence étroite avec les référentiels du métier et des diplômes Éducation nationale.
- Une équipe pédagogique compétente, performante et engagée.
- Un suivi de l'apprenti coordonné par le professeur principal de la classe qui fait le lien avec l'employeur/maitre d'apprentissage.
- La visite en entreprise d'un professeur, une fois par an ou plus si nécessaire.

Modalités d'évaluation

- Suivi pédagogique avec évaluations écrites, orales et pratiques régulières pour chaque discipline enseignée.
- Examens blancs pratique et écrits
- Conseils de classes semestriels, notes et appréciations (bulletin scolaire).
- Livret scolaire type Education nationale.
- Examen ponctuel Education nationale en fin de formation